

L'information syndicale



Le Bulletin du SNUipp 03

Directeur de la publication : Jérémie Maurel - ISSN 12577952 CPPAP 0615S07513 Prix au numéro 1 €



SNUipp FSU
2, rue des conches
03100 Montluçon

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Les espoirs suscités par les engagements de campagne de François Hollande lors des présidentielles de 2012 se sont bien vite envolés dans les brumes du social libéralisme prôné par les exécutifs successifs.

Les gouvernements Valls 1 et 2 se réclament ouvertement de cette doctrine. Le projet de budget en est le parfait exemple. Il installe en France une austérité qui ne dit pas son nom.

Le gel du point d'indice depuis 2010 et sa reconduction jusqu'en 2017 impacte lourdement les enseignants.

Pour pouvoir résister à ces attaques multiples, il est important de se doter d'un outil syndical fort.

Du 27 novembre au 4 décembre 2014 vous allez être appelés à désigner vos représentants du personnel au sein des diverses instances paritaires.

Le SNUipp-FSU de par sa représentativité nationale et départementale (syndicat majoritaire dans le premier degré) peut vous aider à être l'artisan de cette résistance du service public d'éducation face au modèle social libéral.

Dans l'Allier, la priorité au primaire s'est soldée l'an passé par une perte de 9 postes. Cette année, malgré l'ouverture de la liste complémentaire qui a permis d'intégrer 5 FSE (fonctionnaire stagiaire étudiant), notre département est toujours déficitaire de 5 postes.

Pour lutter ensemble contre ce détricotage, un outil commun, le SNUipp-FSU 03, est à vos côtés pour vous défendre et vous faire entendre.

Les représentants du SNUipp-FSU 03 en CAPD (commission administrative paritaire départementale) ou CTSD (comité technique spécial départemental) luttent au quotidien pour améliorer les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale de l'Allier.

Vous pouvez les contacter par mails ou lors de leurs permanences du mardi au vendredi.

Ils mettent à votre disposition les comptes-rendus des diverses commissions le jour même ou le lendemain sur le site départemental du SNUipp-FSU 03.

Ils vous tiennent informés en ligne ou lors des réunions d'information syndicale des actualités qui touchent à nos métiers.

Vous pouvez également les rencontrer lors des tournées d'écoles.

En transmettant à tout un chacun (syndiqués ou non), l'ensemble des documents des différentes instances paritaires, le SNUipp-FSU 03 a pour volonté la transparence et la clarification des informations dispensées lors de ces réunions.

Lors des élections professionnelles précédentes de 2011, vous aviez accordé votre confiance aux listes du SNUipp-FSU à 48% au plan national et à plus de 44% dans l'Allier.

Le SNUipp-FSU 03 dispose en CAPD de 4 élus sur 7.

Pour continuer à peser dans les décisions locales et nationales à venir, donnez au SNUipp-FSU la force de fédérer les luttes.

Cela passe par un **vote pour les listes FSU et SNUipp-FSU** afin de donner à celles-ci une représentativité importante dans les différentes instances paritaires, lui permettant de défendre le service public d'éducation.

Confortez le SNUipp-FSU dans sa place de premier syndicat du premier degré.

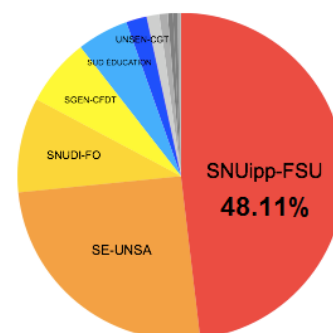
Votez et faites voter pour les listes du SNUipp-FSU et FSU.



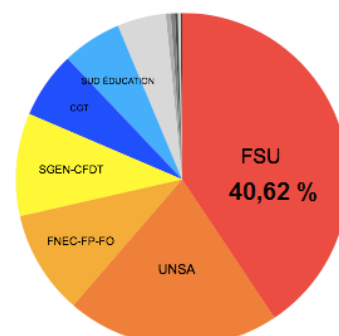
SOMMAIRE

- P. 1 : Edito Sommaire
- P. 2 : Élections professionnelles : Pourquoi faire ?
- P. 3 : Élections professionnelles : Pourquoi voter ?
Listes du SNUipp-FSU pour la CAPD, au niveau académique et national
- P. 4 : Le SNUipp-FSU dans l'académie
Élections professionnelles : les étapes pour que votre voix compte !

Résultats CAPN 2011



Résultats CTM 2011



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : POURQUOI FAIRE ?

Du 27 novembre au 4 décembre prochain, la profession vote pour élire ses représentants qui siègeront dans les instances paritaires.

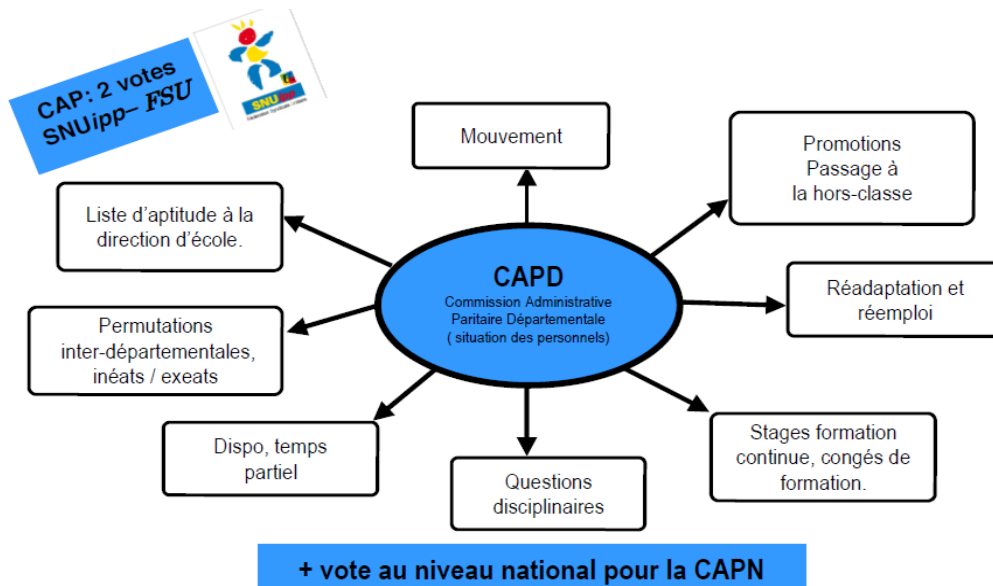
Ce vote portera sur 2 instances :

- La commission administrative paritaire (CAP)
- Le comité technique (CT)

Et sur 2 niveaux :

- local (départemental ou académique)
- national

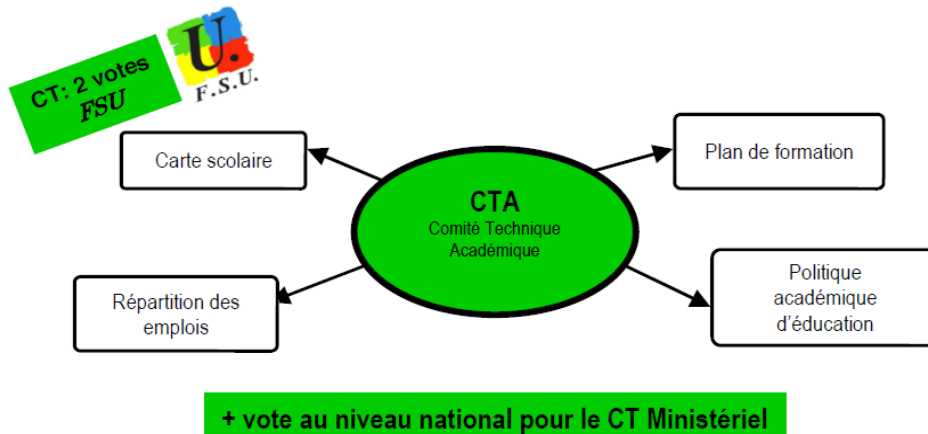
REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES



Les représentants du personnel du SNUipp-FSU par leurs informations dans les journaux, les sites départementaux ou nationaux vous informent, vous conseillent, interviennent avec vous pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes.


Ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS TECHNIQUES




Les résultats à la CAPD et au CTA déterminent la composition du :

- comité spécial départemental (CTSD) 1er et 2nd degrés : *Carte scolaire, horaire des écoles...*
- conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) : *Politique départementale d'éducation*
- comité Hygiène, sécurité et conditions de travail (CHST)
- conseil départemental de formation : *contenus et calendriers*
- commission de réforme : *retraite pour invalidité, accidents du travail*




EN CAP, JE VOTE SNUIPP



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ



EN CT, JE VOTE FSU

À partir du 27 novembre et jusqu'au 4 décembre, vous serez appelé à élire vos représentants lors des élections professionnelles de l'Éducation nationale. Le vote sera électronique.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : POURQUOI VOTER ?

Cette année d'élections est une échéance extrêmement importante pour tous les personnels. Vous allez choisir qui seront vos représentants du personnel, **ceux qui vous défendront, ceux qui parleront en votre nom.**

Le travail des délégués du personnel, ce n'est pas quelque chose d'abstrait et d'administratif. Derrière chaque « dossier », il y a des situations humaines, plus ou moins délicates, plus ou moins douloureuses. Le respect de la personne humaine constitue la valeur fondamentale de cet engagement.

Les carrières peuvent être durablement affectées par des décisions administratives déséquilibrées qui ne respecteraient ni les droits ni les règles de vie au travail.

La délégation du personnel du SNUipp-FSU, c'est une équipe qui examine les situations, les confronte à une expérience collective. Affronter la réalité, c'est traduire en règles de vie au travail les évolutions du métier : postes nouveaux, missions nouvelles, orientations ministérielles. C'est aussi les faire respecter et c'est enfin savoir les confronter aux différentes situations.

Un des enjeux du syndicalisme dans la fonction publique d'Etat, c'est de combiner la défense des droits du personnel - droits collectifs et droits individuels- avec la promotion du service public et laïque d'enseignement.

En votant pour le SNUipp-FSU et la FSU, vous faites le choix de représentants de terrain, prêts à porter votre voix dans les instances.

LISTE PRESENTEE PAR LE SNUIPP-FSU 03 POUR LA CAPD

Mireille
MICHARD

Directrice
Ecole maternelle
Neuvy



Jean-Louis
BRISOT

Directeur
Ecole élémentaire
Pierre Coulon
Vichy



Marie José
REMONT

Directrice
Ecole élémentaire
Bourbon l'Archambault



Hélène
MUFTI

Adjointe
Ecole élémentaire
Les Champins
Moulins



Lucette
FONTVERNE

Adjointe
Ecole élémentaire
Jean Moulin
Avermes



Cédric
BOUCHET

Adjoint spécialisé
Collège P. et M. Curie
Désertines



Rémi
PUZENAT

Adjoint
Ecole élémentaire
Paul Lafargue
Montluçon



Florence
DION

Adjointe spécialisée
IME Le Rocher Fleuri
Saint-Angel



Stéphanie
FEITH

Adjointe
Ecole maternelle
Lusigny



Jérémie
MAUREL

Directeur
Ecole élémentaire
Louroux de Bouble



Nicolas
SEM

Directeur
Ecole élémentaire
Brout Vernet



Frédéric
PANNE

Adjoint
Ecole maternelle
Jean Zay
Cusset



Valérie
BARDET

Adjointe
Ecole élémentaire
Gennetines



Sandrine
MONIER

Adjointe
Ecole maternelle
Paul Lafargue
Montluçon



LE SNUIPP-FSU VOUS REPRESENTE DANS LES INSTANCES ACADEMIQUES ET NATIONALES

Six représentants SNUipp-FSU se présentent sur la liste FSU pour l'élection au Comité Technique Académique (CTA) : **Sandrine Monier (03), Julien Barbet (15), Fanny Coulet (43), Régine Dumas (63) et Charlotte Pouchol (63)**

Dans cette instance académique, les élus SNUipp-FSU porteront la voix du premier degré mais aussi la voix de la fédération FSU aux côtés de nos collègues du secondaire, des personnels infirmiers, bibliothécaires, administratifs...

Emeric Burnouf (15) est candidat sur la liste SNUipp-FSU à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN).

En élisant des représentants SNUipp-FSU, vous êtes assurés d'être représentés et défendus à tous les échelons et dans toutes les instances!

LE SNUIPP-FSU DANS L'ACADEMIE

Un maillon intermédiaire existe entre les instances départementales et les instances nationales : l'échelon académique chapeauté par les recteurs.

Il n'est pas rare que les administrations départementales cherchent à déposséder les CAPD et les CTSD de leurs prérogatives sous prétexte d'harmonisation ou de cadrage académique.

C'est pour répondre à cette évolution de pilotage que les quatre sections départementales restent continuellement en lien via la **coordination académique SNUipp-FSU**.

Elle a pour objet de faire circuler l'information entre les quatre départements, faire le lien avec la fédération FSU au niveau régional et opposer aux décisions du rectorat un interlocuteur de niveau académique.

Elle est animée par **Sandrine Monier** (03) et composée de **Julien Barbet** (15), **Thomas Decoeur** (43) et **Régine Dumas** (63) et se réunit de manière régulière afin de programmer des actions, des publications et des interventions à l'échelle régionale.



Sandrine Monier
SNUipp-FSU 03
Coordinatrice académique

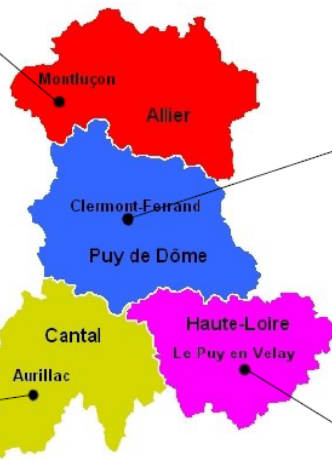


Régine Dumas
SNUipp-FSU 63



Julien Barbet
SNUipp-FSU 15

Thomas Decoeur
SNUipp-FSU 43



ELECTIONS PROFESSIONNELLES : LES ETAPES POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE !

ÉTAPE 1

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- d'accéder au bureau de vote en ligne.

1 CRÉER SON COMPTE

Dès le 22 septembre*

- créez votre compte électeur
- créez votre mot de passe

www.education.gouv.fr/electionspro2014

Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.

** jusqu'au 4 décembre*

2 CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE

Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle. Cliquez sur le lien de confirmation.

Trouvez votre messagerie professionnelle

<http://elections2014.snuipp.fr/messageries>

NE PAS CONFONDRÉ messagerie professionnelle et I-Prof

RAPPEL

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

CONSULTATION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Pour consulter la liste électorale et la liste de vos scrutins, dès le 16 octobre, rendez vous sur votre compte électeur.

Vous êtes professeur-e des écoles, instituteur, institutrice ou PEGC

- vous avez 4 scrutins.

Vous êtes directeur ou directrice de SEGPA, d'ÉREA ou d'établissement spécialisé

- vous avez 5 scrutins.

Vous êtes PE STAGIAIRE

- vous avez 2 scrutins.

Vous êtes AED, AESH, assistant-e en langue

- vous avez 3 scrutins*.

Vous êtes en CUI ou EAP

- vous avez 2 scrutins*.

* sans retenue de la date et de la durée du contrat

UNE ERREUR ?

Vous pouvez contester en ligne ou vous adresser à votre section départementale du SNUipp-FSU.

Vous n'avez pas encore créé votre compte électeur ? Votez, c'est facile!

<http://elections2014.snuipp.fr>

Contactez votre section départementale :

SNUipp-FSU 03
04 70 03 85 90

ÉTAPE 2

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, CONSERVEZ VOTRE IDENTIFIANT DE VOTE

RÉCEPTION DE VOTRE IDENTIFIANT DE VOTE

► Votre identifiant de vote arrivera, entre le 4 et le 13 novembre, sous pli cacheté sur votre lieu d'affectation.

► Il arrivera à votre domicile si vous êtes remplaçant-e ou en situation particulière (congé parental, CIM, C.I.D...)

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE IDENTIFIANT LE 13 NOVEMBRE ?

Où vous souhaitez l'avoir sur un autre support.

Vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur

- il vous sera envoyé par mail ou par SMS

En cas de problème, contactez votre section départementale :

www.snuipp.fr/-les-sections-

Mot de passe créé ? Identifiant reçu ?

DES LE 27 NOVEMBRE, VOTEZ !

ÉTAPE 3

POUR QUE VOTRE VOIX PORTE, DU 27 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE, VOTEZ !

1 ESPACE ÉLECTEUR

- Je me rends sur mon espace électeur
- avec mon adresse professionnelle (presom.nom@ac-académie.fr)
- et le mot de passe que j'ai créé en activant cet espace.
- Je clique sur « Mes scrutins »

2 JE VOTE

- avec l'identifiant de vote qui m'a été adressé sous enveloppe sur mon lieu de travail ou à mon domicile
- et le mot de passe de mon espace électeur

Vous êtes titulaire ?

- vous avez 4 scrutins.

Vous êtes PE stagiaire ou non-titulaire CUI ?

- vous avez 2 scrutins.

Vous êtes non-titulaire AESH, AED ?

- vous avez 3 scrutins.

Vous êtes directeur ou directrice de SEGPA, d'ÉREA ou d'établissement spécialisé ?

- vous avez 5 scrutins.

Une difficulté ?

Contactez votre section départementale :

www.snuipp.fr/-les-sections-

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER. DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE BIEN LE FAIRE!



Le SNUipp-FSU 03 déterminé à vos côtés !

Suppressions de postes, dégradation des conditions de travail, gel des salaires, baisse des moyens pour l'école... il est urgent de changer la donne !

Le SNUipp-FSU, au sein de sa fédération, la FSU, s'y engage en portant un autre projet pour l'école et les enseignants.

Ensemble, plus forts, pour lutter contre les inégalités qui s'accroissent avec les politiques d'austérité.

POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

- Pour une revalorisation salariale
- Pour une formation initiale et continue ambitieuse en lien avec l'exercice du métier
- Contre l'individualisation et la division de la profession
- Contre les injonctions et l'autoritarisme
- Contre une évaluation infantilisante



Pour une vraie reconnaissance de la profession !

Pour un métier valorisé qui donne envie aux plus jeunes de s'engager dans cette voie !

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

- Pour la baisse des effectifs par classe
- Pour plus de maîtres que de classes partout
- Pour le développement de RASED complets
- Pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap
- Contre une école au rabais, limitée à l'acquisition du socle



Pour faire réussir tous les élèves (réduction des effectifs, moyens de remplacement, réseaux d'aides complets...)!

Pour des moyens de lutter contre les inégalités et les difficultés scolaires !

CONTRE LE DEMANTELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Pour des créations de postes où cela est nécessaire
- Pour une éducation nationale, rempart aux inégalités territoriales
- Pour la défense et l'amélioration de nos droits
- Pour la titularisation des emplois précaires
- Pour le principe de laïcité



Pour une école émancipatrice qui remplace l'éducation au cœur des enjeux, dans une société plus juste et égalitaire !

Contre, les politiques d'austérité et pour une autre répartition des richesses !

MOBILISÉ SUR TOUS LES FRONTS

Les représentants du SNUipp-FSU 03 s'engagent pour défendre la profession et faire respecter ses droits. Ils s'impliquent partout pour faire évoluer les règles garantissant l'équité entre tous les personnels.

➤ *Contrôler les propositions de l'administration, les contester si nécessaire, faire rectifier les erreurs, veiller à l'application des règles.*

➤ *Publier les informations en toute transparence (mouvement, avancement, départs en stage, carte scolaire, mutations...)*

UN SYNDICALISME MAJORITAIRE, UNITAIRE, OFFENSIF, VIVANT

➤ *Vous défendre et vous informer*

Les représentants du SNUipp-FSU 03 informent, accompagnent, aident et défendent TOUS les personnels.

➤ *Garantir la transparence et l'accès de TOUS à l'information*

Le SNUipp-FSU 03 a mis en place des outils accessibles : site Internet, lettre électronique, bulletins d'information, réunions d'information...

➤ *Construire un syndicalisme proche de vous*

Le SNUipp-FSU 03 réunit la profession, élabore des revendications avec vous, consulte, construit l'unité syndicale, porte une réflexion sur l'école et la profession, en toute indépendance.

VOTEZ

**PLUS NOMBREUX
POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,**

SNUIPP-FSU



ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES
INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES
DE L'ALLIER



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

7 TITULAIRES 7 SUPPLEANTS

Liste présentée par le **SNUipp-FSU**

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
(Fédération Syndicale Unitaire)

Corps : professeurs des écoles hors-classe

- | | | | |
|----|------------------------------|------------|---|
| 1- | Mme MICHARD Mireille | directrice | Ecole maternelle - Neuvy |
| 2- | Mme REMONT Marie José | directrice | Ecole élémentaire – Bourbon l'Archambault |

Corps : Instituteurs et professeurs des écoles classe normale

- | | | | |
|-----|------------------------------|----------------------|--|
| 1- | Mme FONTVERNE Lucette | adjointe | Ecole élémentaire J Moulin - Avermes |
| 2- | M. PUZENAT Rémi | adjoint | Ecole élémentaire P Lafargue - Montluçon |
| 3- | Mme FEITH Stéphanie | adjointe | Ecole maternelle - Lusigny |
| 4- | M. SEM Nicolas | directeur | Ecole élémentaire - Brout Vernet |
| 5- | Mme BARDET Valérie | adjointe | Ecole élémentaire - Gennetines |
| 6- | M. BRISOT Jean-Louis | directeur | Ecole élémentaire P Coulon - Vichy |
| 7- | Mme MUFTI Hélène | adjointe | Ecole élémentaire Les Champins - Moulins |
| 8- | M. BOUCHET Cédric | adjoint spécialisé | Collège P et M Curie - Désertines |
| 9- | Mme DION Florence | adjointe spécialisée | IME Le Rocher Fleuri – Saint-Angel |
| 10- | M. MAUREL Jérémie | directeur | Ecole élémentaire - Louroux de Bouble |
| 11- | M. PANNE Frédéric | adjoint | Ecole maternelle J Zay – Cusset |
| 12- | Mme MONIER Sandrine | adjointe | Ecole maternelle P Lafargue - Montluçon |